



“ **LE LOGEMENT**
est un bien
essentiel ”

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020**



NOTRE VISION

Le projet de Solidarités Nouvelles pour le Logement :

- s'enracine dans la conviction que toute personne doit pouvoir habiter dans un logement décent et trouver sa place parmi les autres ;
- incite chaque citoyen à prendre sa part de responsabilité et de solidarité en se regroupant pour agir ;
- pose des exigences dans les réponses à apporter aux problèmes de logement ;
- affirme la nécessité de pouvoir proposer aussi un accompagnement adapté aux personnes qui en ont besoin pour sortir du mal-logement et qui aspirent à un logement décent.

Extrait de la charte

CHIFFRES CLÉS



1 234 logements mobilisés au 31/12/2020



Les locataires restent en moyenne **3 ans** dans les logements passerelles



2 915 ménages logés en 2020



95% des locataires ont intégré un logement durable



12 351 personnes accueillies depuis la création de l'association en 1988



1 324 bénévoles réunis en **112** Groupes Locaux de Solidarité



78 salariés dont plus d'**1/3** de travailleurs sociaux

DATES CLÉS

1988 Création de **Solidarités Nouvelles pour le Logement**. Des habitants du XIX^e arrondissement constituent le premier Groupe Local de Solidarité (GLS) et achètent un logement, financé à 100% avec des dons de particuliers.

1990 Implantation de SNL en **Essonne**.

1995 **Prix du Ministère du Logement**.

1996 Création de **SNL-Prologues**, coopérative destinée à l'acquisition des logements, structure juridique propriétaire du parc immobilier.

Solidarités Nouvelles pour le Logement est reconnue par l'État « **association de bienfaisance** ».

1997 Solidarités Nouvelles pour le Logement devient **Solidarités Nouvelles pour le Logement-Union**.

Création de **SNL Yvelines, SNL Essonne, SNL Paris**.

2002 Création de **SNL Hauts-de-Seine**.

2004 Création de **SNL Val-de-Marne**.

2009 Fort engagement au sein de la **FAPIL Île-de-France** et auprès de la **Fondation Abbé Pierre**, pour que des solutions de portage puissent être proposées partout où elles s'avèrent nécessaires.

SNL-Prologues s'ouvre au **portage de projets d'associations** qui n'obtiendraient pas l'agrément de maîtrise d'ouvrage d'insertion.

2010 Création du **Fonds de dotation SNL**.

2012 **Prix de la finance solidaire** (Finansol).

Prix de l'Entrepreneur social décerné à Étienne Primard, co-fondateur de l'association, par le Boston Consulting Group et la Fondation Schwab.

2015 L'association est **Lauréate de La France s'Engage**.

12 logements à haute performance énergétique sont livrés à Saint-Denis, et récompensés par plusieurs prix : celui du Conseil départemental du 93, « **les Clés de l'Habitat Durable** », le **Prix de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNFSA)**.

Agrément par le **Comité de la Charte du don en confiance**.

SNL Paris reçoit le prix **Acteurs du Paris Durable**.

2020 Création de **SNL Val-d'Oise**

Nos **MISSIONS**

Solidarités Nouvelles pour le Logement est aujourd'hui présente dans sept départements en Île-de-France.

Depuis 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement agit pour loger les personnes les plus fragilisés, et incite chacun à se regrouper pour agir. Son action se structure autour des Groupes Locaux de Solidarité, constitués de bénévoles, qui agissent localement pour la mise en œuvre de quatre missions principales :

- **créer des logements** très sociaux par construction, acquisition-rénovation, bail à réhabilitation ou mise à disposition
- **louer ces logements** à des personnes en difficultés « le temps qu'il faut » afin qu'elles retrouvent une stabilité
- **accompagner les locataires et créer du lien avec eux** jusqu'à ce qu'ils accèdent à un logement pérenne
- **témoigner et interpeller** les acteurs publics et privés sur le mal-logement

La démarche citoyenne de Solidarités Nouvelles pour le Logement a permis d'offrir une solution d'insertion par le logement à plus de 11 000 personnes en Île-de-France, depuis sa création. Bénévoles, salariés et locataires œuvrent de concert pour une action concrète et locale de lutte contre le mal-logement. Ils mettent en œuvre le projet publiquement reconnu de Solidarités Nouvelles pour le Logement, projet associatif ancré dans la conviction qu' « *habiter est pour tout homme une nécessité première* ».

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	p. 02
----------------------	--------------

RAPPORT D'ACTIVITÉ	
I. RÉPONDRE AU MANQUE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES	p. 04
II. LOGER LES PERSONNES ISSUES DE LA GRANDE PRÉCARITÉ	p. 09
III. UN DOUBLE ACCOMPAGNEMENT VERS UN LOGEMENT PÉRENNE	p.12
IV. TÉMOIGNER ET INTERPELLER SUR L'URGENCE D'AGIR	p. 15
V. NOS RESSOURCES : ACTUALITÉS	p. 18



RAPPORT MORAL

ENSEMBLE, FAIRE FACE

Les circonstances exceptionnelles de 2020 ont révélé brutalement la fragilité des équilibres sociaux et un risque de précarisation pour un nombre accru de personnes.

Dans la bataille contre le mal-logement, Solidarités Nouvelles pour le Logement a montré sa capacité d'adaptation et de réponses.

Une adaptation à l'urgence tout d'abord. Bénévoles et salariés de Solidarités Nouvelles pour le Logement ont répondu aux bouleversements provoqués par les confinements successifs. Nombre de services publics sont devenus difficilement accessibles et se sont concentrés sur les situations d'urgence. Bénévoles et travailleurs sociaux ont dû soit suppléer ces services, soit en permettre l'accès, faisant appel à l'inventivité des uns et aux réseaux de contacts professionnels et d'associations des autres. Des tutoriels ont rapidement circulé dans le réseau pour aider à franchir certaines barrières numériques.

Le soutien n'a pas été que technique. La force de Solidarités Nouvelles pour le Logement réside dans les liens qui s'établissent entre personnes. Là où l'isolement pesait sur la vie des familles de locataires, des initiatives solidaires ont vu le jour pour pallier ces fragilités. De nouvelles formes de communication ont été établies et, dès l'été, les sorties en commun ont pu reprendre.

Une adaptation ensuite pour continuer à agir dans la durée, tout en respectant l'évolution des réglementations. Nous n'avons pu éviter des retards, mais les équipes de maîtrise d'ouvrage et d'insertion et d'entretien notamment ont tout fait pour les réduire. Et les résultats sont là, de nouveaux projets logements sont lancés, ambitieux et innovants : logements associés à du commerce et du service de proximité, espace solidaire, habitat intergénérationnel... Solidarités Nouvelles pour le Logement diversifie son offre de logements, pour répondre à la fois aux besoins des publics précaires et à la dynamique socio-économique des territoires.



Une adaptation enfin pour que notre réseau se renforce de l'intérieur. Nous avons gagné en cohésion. Les Etats généraux ont impulsé un véritable élan de partage d'initiatives, afin que l'expérience des uns bénéficie aux autres. La construction d'un nouveau système informatique renforcera progressivement ce partage d'informations.

La naissance de SNL Val-d'Oise en décembre 2020 est bien le signe que le logement d'insertion est une réponse pertinente face aux difficultés sociales. Bienvenue aux nouveaux bénévoles qui ont fait preuve d'une énergie extraordinaire pour fonder cette nouvelle structure départementale.

Ensemble, nous avons fait face et une nouvelle fois, notre choix d'associer accès au logement et accompagnement a montré toute sa pertinence.

Baudouin de Pontcharra,
Président
Solidarités Nouvelles pour le Logement - Union

1. RÉPONDRE AU MANQUE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

 1 234

C'est le nombre de **logements mobilisés** par Solidarités Nouvelles pour le Logement en 2020, par acquisition durable (74%), temporaire (15%) ou mise à disposition (11%). Sur ce total, **1060 logements sont en service** et 174 opérations en cours de réalisation ou d'entretien.

UN HABITAT EN CŒUR DE VILLE

SNL poursuit sa production de logements en ciblant des zones urbaines, bien desservies par les transports en commun, afin de faciliter l'insertion des locataires. Ainsi, l'association contribue-t-elle à la réhabilitation de bâtiments situés en cœur de ville.

Cette année, **plusieurs opérations associent création de logements et de service ou commerce de proximité**. En concertation avec les collectivités locales, SNL participe ainsi à la préservation et à la vitalisation du tissu local.

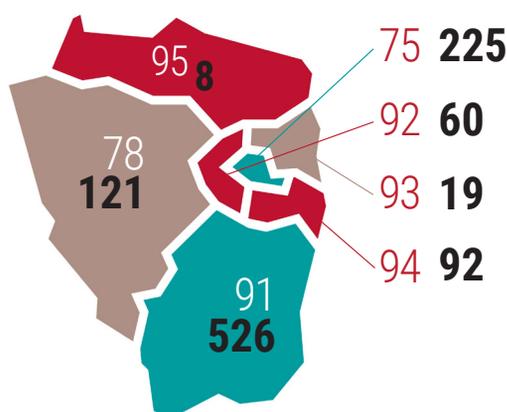
DES BÂTIMENTS PLUS ÉCOLOGIQUES

Cette année, les travaux de réhabilitation ont permis **un gain de 65% en efficacité énergétique**, lorsqu'il était possible de toucher aux façades. Ce gain est essentiel pour les locataires en réduisant leur dépenses énergétique. De nouveaux partenariats ont été initiés afin d'introduire dans les logements des équipements pour contrôler au quotidien la consommation d'eau et d'électricité.

DES TERRITOIRES PLUS MIXTES

SNL vise prioritairement les territoires où la création de logements très sociaux n'atteint pas les objectifs fixés par la loi SRU.

Ainsi, **trois opérations ont été réalisées en 2020 grâce à la délégation par le Préfet du droit de préemption de Communes à l'association**. SNL s'est ainsi porté acquéreur de deux appartements et d'un petit immeuble où seront logées des personnes issues de la grande précarité.



Répartition des logements en service par département au 31/12/2020



Premier appartement acquis et réhabilité en plein cœur du Raincy (93)



Inauguration de la première opération de SNL en usufruit locatif social (Paris 12ème)



Un appartement acquis à Neuilly-sur Seine (92) suite à une délégation du droit de préemption



Lancement de l'étude pour la transformation du Foyer Madeleine Delbrèl à Ivry-sur-Seine



Un patrimoine local sauvé et la création de 2 logements à Ollainville (91)



Réhabilitation d'un bien communal et inauguration de 4 logements à Gometz-la-Ville (91)



Achèvement des travaux pour les premiers logement SNL à Deuil-la-Barre (95)



Rénovation et agrandissement d'une maison à Rambouillet (78), opération soutenue par la mobilisation des habitants.



QUELLE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

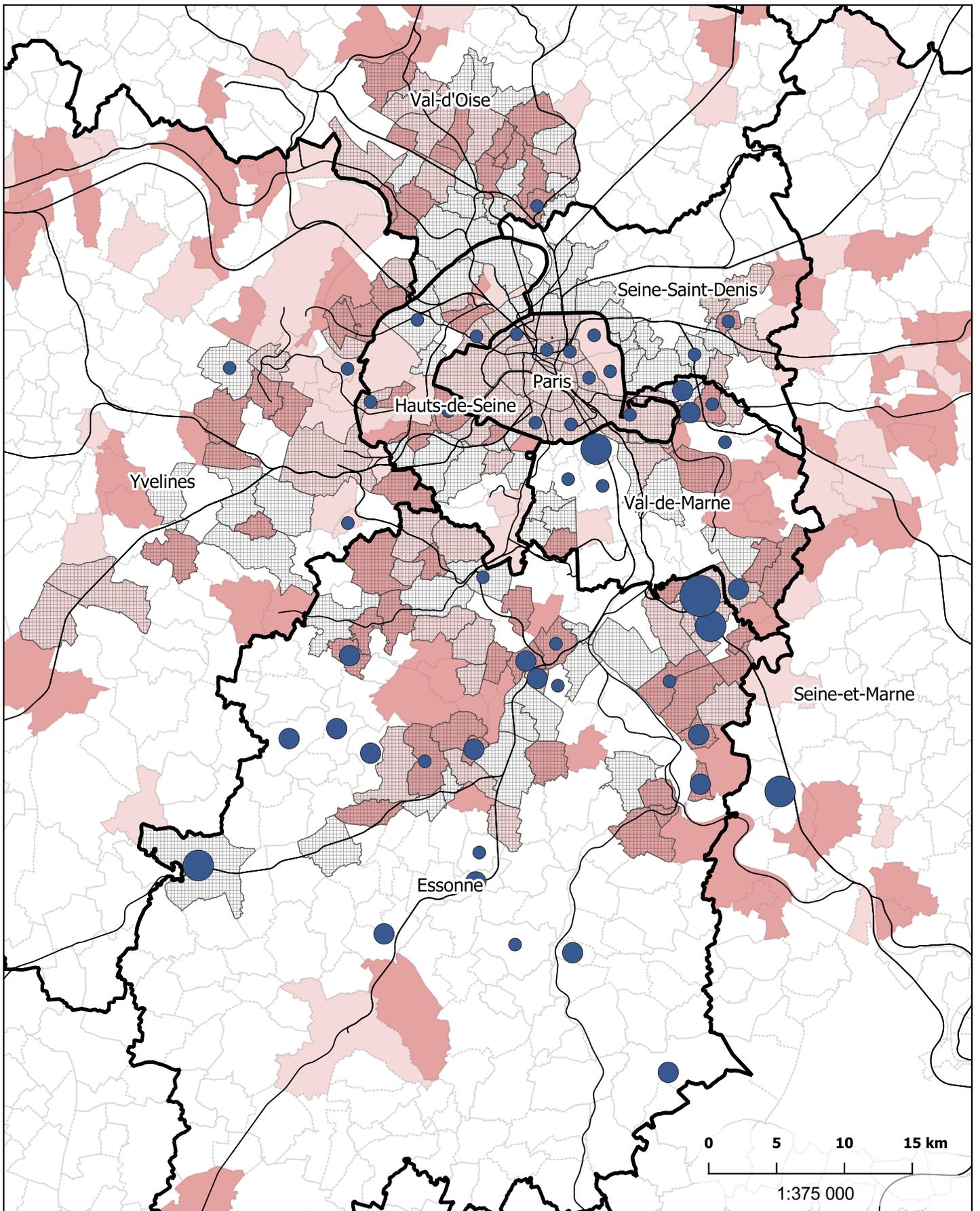
En collaboration avec la Foncière SNL-Prologues, sept structures départementales impulsent et suivent localement la production de logements : SNL-Paris, SNL-Yvelines, SNL-Essonnes, SNL-Hauts-de-Seine, SNL-Val-de-Marne, SNL-Val-d'Oise et SNL-Union dans les nouveaux territoires.

Ces structures partagent **des objectifs communs** pour créer un habitat accessible, qui permettent une réelle insertion des ménages :

- **une localisation dans la métropole ou son aire d'influence**, assurant pour les plus modestes une offre d'équipement, de services, d'emploi, de formation, de transports en commun...
- **une production de formes urbaines durables et douces**, privilégiant la réhabilitation.
- **l'insertion dans des dynamiques territoriales** dans les cœurs de villes et de villages.
- **une contribution à la mixité sociale** dans des secteurs attractifs, là où les objectifs fixés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) peinent à être atteints.

En 2020, SNL Prologues a effectué un important travail de cartographie afin de rendre visible cette logique de développement territorial.

Cartographie des logements en cours de production mettant en évidence les communes ciblées par SNL au regard de l'offre de transports en commun et des objectifs de la loi SRU.



PRODUCTION
EN COURS

SNL Prologues

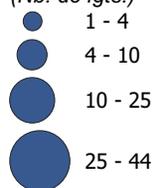


N

LEGENDE

Patrimoine SNL

Logements engagés
(Nb. de lgts.)



Développement prioritaire

Communes cibles SNL

Communes soumises par rapport au L.302-5 du CCH (Loi SRU)

Prélevée

Non prélevée

Desserte

RER / Trains



TEMPS FORTS

• Produire des logements en période de COVID

Mars 2020 : pendant près de 6 à 8 semaines, les normes sanitaires provoquent un arrêt puis un ralentissement des chantiers. Le confinement s'accompagne aussi d'un allongement des délais dans les différentes démarches administratives : demande de subvention, instruction des permis de construire... Le long entre-deux tours des municipales - trois mois au total - empêche toute projection future avec les Communes.

Inévitable, cette suspension des chantiers contraint à mettre en place de nouvelles règles de travail pour assurer la sécurité des travailleurs. La France étant à court de masque, les entreprises sont inventives pour trouver des solutions : visières, cloisonnements partiels, adaptation des plannings de présence... tout cela en respectant le « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de construction », publié le 2 avril 2020.

Les équipes de MOI de Solidarités Nouvelles pour le Logement et les bénévoles engagés à leur côté s'adaptent à ces nouvelles conditions. Des plannings sont élaborés pour conjuguer continuité de l'activité et sécurité sanitaire. Des négociations ont lieu avec les entreprises, pour anticiper les dépassements possibles des budgets.

Au total, cette période a pesé sur la livraison des logements. En 2020, 12 logements ont été mis en service avec des inaugurations organisées en tout début d'année et à l'automne 2020.

Pour autant, de nouvelles opérations sont lancées. Certains logements, mis à la vente pendant le confinement par des particuliers, ont ainsi été repérés et acquis à des conditions plus favorables en raison de le ralentissement du marché immobilier. Le dialogue avec les collectivités territoriales a repris dès septembre 2020. Au total, ce sont 174 opérations qui au 31 décembre 2020 sont en cours de réalisation et/ou d'entretien.



• Un nouvel outil destiné au montage d'opérations

Solidarités Nouvelles pour le Logement a entamé le renouvellement de son système informatique.

En 2020 une première étape est franchie avec l'adoption du logiciel Masterpro.

Ce logiciel sert à étudier la faisabilité financière des opérations logements et à établir le budget de celles qui sont retenues.

ZOOM PARTENAIRES



« L'ADN du Crédit Coopératif est celui d'une banque qui n'oublie personne ». **Frédérique Calvès, responsable Finance Engagée**, nous présente la démarche du Crédit Coopératif pour donner du sens à son épargne et le partenariat tissé avec Solidarités Nouvelles pour le Logement.

« Le Crédit Coopératif a créé des produits solidaires depuis 1983. Aujourd'hui, notre offre en matière de finance solidaire est plurielle et permet à nos clients-citoyens de reprendre la main sur leur argent en soutenant les projets des acteurs d'un monde plus juste à travers différents produits de partage. Les deux principaux sont : le livret d'épargne AGIR et la carte AGIR.

Le livret AGIR est un livret d'épargne « classique » à la différence près qu'il permet de partager 50% des intérêts acquis en fin d'année avec une association de son choix. La carte AGIR, quant à elle, est construite sur une double mécanique : d'une part, le Crédit Coopératif octroie un don à l'association choisie par le client à chaque retrait effectué dans un distributeur et, d'autre part, le client peut lui-même décider de faire un don à chaque retrait/paiement avec la carte (de 5 cts à 5 euros par opération).

C'est une façon originale de « consommer utile » et d'une manière assez indolore sur son budget. SNL est un partenaire historique de ces deux dispositifs.

Le livret d'épargne et la carte Agir sont des moyens simples et utiles pour exercer sa solidarité et donner du sens à son argent. A titre individuel, ce sont des petits ruisseaux qui permettent d'apporter sa pierre à l'édifice : en 2019, les produits de partage du Crédit Coopératif ont permis de verser plus de 3,1 millions d'euros de dons à une cinquantaine de partenaires. SNL a ainsi perçu 125 000 euros de dons en 3 ans grâce à ces deux produits.

Le monde de l'économie sociale et solidaire, et en particulier le monde associatif va avoir, plus que jamais, besoin de diversifier ses ressources et la finance solidaire est un bel outil à sa disposition. C'est le moment, de renforcer son engagement à ses côtés ! »

Extraits de l'interview à retrouver en intégralité sur www.solidarites-nouvelles-logement.org

La Pépinière de Yerres, un partenariat exemplaire



Ce projet associe la création de logements très sociaux, un espace culturel et un potager en agriculture biologique. Ils ont lancé avec nous les travaux : la DRIHL, le Département de l'Essonne, la Région Ile-de-France, la ville de Yerres, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des Promoteurs Immobiliers, AG2R La Mondiale, la Caisse d'Épargne Ile-de-France, la Fondation MACIF, la Fondation d'entreprise Banque Populaire de Paris, La Fondation Truffaut. **Merci à eux !**

2. LOGER LES PERSONNES ISSUES DE LA GRANDE PRÉCARITÉ



C'est le pourcentage de **personnes arrivant** chez Solidarités Nouvelles pour le Logement **n'ayant pas de logement en propre**, habitant chez un tiers (41%), en hôtel d'urgence (22%) ou à la rue (13%). Au total, **1148 ménages** étaient logés et accompagnés au 31/12/2020, soit **12 351 personnes** depuis la création de l'association en 1988.

UNE RÉPONSE A LA GRANDE PRÉCARITÉ

A leur arrivée dans les logements SNL, la moitié des ménages accueillis en 2020 ont un niveau de vie inférieur à 693 euros par mois. Au total, 83,5% se situent en dessous du seuil de pauvreté. Les logements d'insertion sont une des rares solutions qui existent pour les ménages les plus pauvres pour accéder à un logement en propre.

UNE STABILITÉ RETROUVÉE POUR LES FAMILLES

66% des ménages locataires sont des familles avec enfants. Les logements SNL apportent une stabilité matérielle, psychologique, sociale... pour qu'une **parentalité** puisse se construire et s'exprimer dans de bonnes conditions. Pour les enfants aussi, le logement garantit un meilleur parcours éducatif. Les couples sans enfant restent les moins représentés dans les logements SNL (3%), cette situation reflétant une réalité plus largement observée dans le parc social.



SORTIR DE L'ISOLEMENT

Que ce soit des personnes seules (33%) ou des familles monoparentales (45%), les logements SNL accueillent des personnes fragilisées par l'isolement social. Il est donc important que les logements s'adaptent à cette réalité. Ainsi en 2020, SNL compte **56 places en pensions de familles** pour les personnes ayant des difficultés psychologiques et/ou sociales. Plusieurs projets en cours de réalisation permettront également d'**expérimenter d'autres modes d'habitat**, comme l'habitat intergénérationnel ou l'accueil de femmes victimes de violence.

TÉMOIGNAGE



« J'ai connu la galère dès mes 20-22 ans. Avant, j'étais photographe. Une année, j'ai même été à Cannes faire des clichés lors du Festival. Mais je ne me sentais pas fait pour ce métier, alors, un jour, j'ai tout lâché. Je n'ai pas voulu revenir m'installer chez mes parents : nous étions déjà 8 (6 frères et mes parents) à vivre dans 9 m² !

Alors j'ai commencé à dormir dehors. Quand mes parents me demandaient où je vivais, je leur mentais pour ne pas les inquiéter... J'ai dormi un peu partout... Avec mon ami L., j'ai d'abord vécu dans un squat près de Bobigny. Mais la Mairie nous en a chassé pour construire... un hôtel. C'est comique quand on y pense, non? Après, on dormait où on pouvait : dans des cages d'escalier, dans des parkings... L'été, on dormait dehors,

sur des bancs ou par terre. En hiver, quand il faisait vraiment trop froid la nuit, on allait aux Urgences des hôpitaux. On ne voulait pas risquer de mourir congelés pendant notre sommeil! Ils nous gardaient pour la nuit et le matin, on recommençait à zoner. A force, on commençait à être connus, et chaque fois que l'on venait, ils nous donnaient à manger.

Un jour, on a découvert une issue de secours ouverte, à côté du Périph', Porte de Pantin. C'était grand, presque 500 m². On a pu aménager l'espace : un coin chambre, un coin cuisine... Et, chose rare : grâce à un petit branchage que j'ai pu faire, on a eu de l'électricité. Ça nous a permis d'avoir un peu de chauffage et de quoi faire cuire notre nourriture.

En revanche, il n'y avait pas d'eau. On est resté là 7 ans. On dormait la journée et on se levait à 17 heures. La nuit c'est moins dur d'être SDF car on ne voit pas les gens.

Faut dire que j'avais un peu la haine contre eux. C'est sûr qu'ils n'y étaient pour rien dans ce qui nous arrivait, mais ça faisait vraiment trop mal au cœur de les voir rentrer chez eux, se dépêcher de faire des courses avant d'arriver dans leur appartement ou leur maison alors que nous on vivait comme ça ! Alors on préférait être en décalé. On s'occupait en regardant la télé. On buvait aussi, mais aujourd'hui on a arrêté tous les deux. Le soir, les Restos du Cœur passaient nous apporter à manger. Parfois, ils nous donnaient des vêtements et des duvets.

L'association les « Enfants du Canal » s'est aussi occupé de nous. C'est eux qui nous ont mis en contact avec SNL. Quand ces derniers m'ont dit que je pourrai avoir un appartement, je n'y croyais pas !

Le jour où j'ai visité mon studio ? Un rêve éveillé ! Je me suis senti sauvé et en même temps, j'avais tout le temps peur que ça s'arrête, peur de me retrouver encore à la rue. Encore aujourd'hui, je préfère me priver de nourriture, plutôt que de risquer de ne pas pouvoir payer mon loyer et d'être obligé de partir. Quand j'ai obtenu l'appartement, ça a été un des plus beaux jours de ma vie. J'ai, sans hésiter, proposé à mon ami de s'installer avec moi ! 20 ans de galère ensemble, ça ne s'oublie pas, je n'allais pas l'abandonner ! D'ailleurs, dans le quartier, on nous appelle « les inséparables. »

J, locataire de SNL Paris

Photo et interview réalisés par des bénévoles de SNL Paris

3. UN DOUBLE ACCOMPAGNEMENT VERS UN LOGEMENT PÉRENNE



C'est le pourcentage de **locataires sortant d'un logement SNL qui sont acceptés dans un logement pérenne**. Ce résultat s'appuie sur le travail de **29 travailleurs sociaux** et **l'engagement de 1324 bénévoles**. Ensemble, ils mettent en œuvre un accompagnement social et de voisinage auprès de chaque locataire.

PRÉVENIR LES NOUVELLES DIFFICULTÉS

L'année 2020 a été un défi pour l'accompagnement social. Dans les structures départementales de SNL, **chaque travailleur social suit en moyenne 34 ménages**. Mais à partir de mars 2020, l'action s'est déployée dans le contexte de confinement. Rapidement, il est apparu que le confinement pouvait mettre à mal un équilibre économique et psychologique parfois fragile pour certains locataires.

Les visites à domicile ont été remplacées par **des protocoles d'entretiens téléphoniques**, pour détecter les difficultés et éviter qu'elles ne s'aggravent. Cette mobilisation a également permis de prévenir les difficultés, notamment éducatives (continuité pédagogique) ou alimentaires. En parallèle, il a été nécessaire de mobiliser des aides spécifiques sur cette période, qu'elles soient publiques (Prime RSA, aide spécifiques des départements...) ou privées (Fondation Abbé Pierre, épicerie sociale).

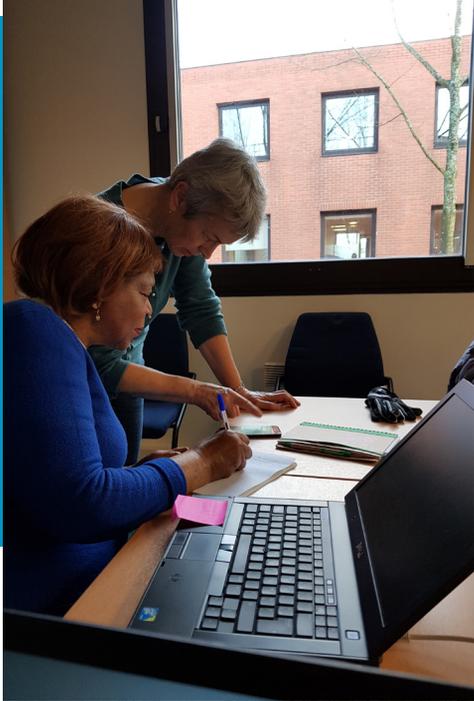
FAIRE VIVRE LE LIEN SOCIAL

Les Groupes Locaux de Solidarités ont également **inventé de nouvelles formes de solidarité**. Les réseaux sociaux, souvent mieux maîtrisés par les locataires eux-mêmes, ont été d'une grande aide pour maintenir des liens au sein des groupes.

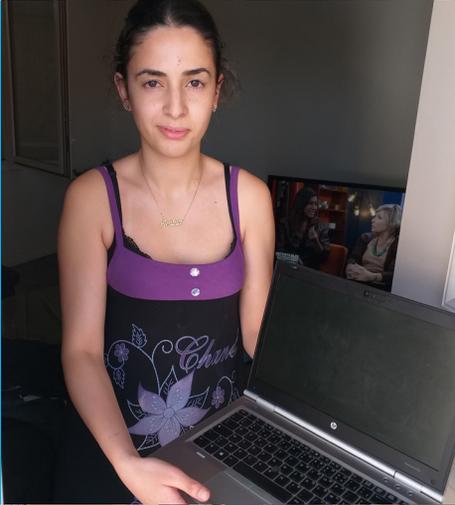
De nouvelles actions ont vu le jour, **en réaction à des besoins urgents pour les locataires** : collectes et distributions alimentaires, soutien aux démarches administratives alors que les services publics étaient difficilement accessibles, confection de masques, soutien scolaire et fourniture d'ordinateur pour l'enseignement à distance...

Ces initiatives spontanées ont été partagées entre les groupes, constituant un ensemble de bonnes pratiques utilisables durant le second confinement.

112
Groupes Locaux
de Solidarité



**Un an de
vie associative :**
faire vivre les liens
de solidarité
et de voisinage.



TEMPS FORTS

• La création de Solidarités Nouvelles pour le Logement Val-d'Oise



Premier Forum des associations animé par les bénévoles de SNL Val-d'Oise

Grâce à la mobilisation de tous, une nouvelle entité SNL est née en décembre 2020 !

En effet, le mouvement a décidé de la création d'une association SNL dans le Val-d'Oise. D'abord portée par SNL-Union, cette création a bénéficié de l'appui de SNL-Yvelines, qui demeure un soutien important pour la nouvelle association.

SNL Val-d'Oise se structure autour d'un noyau de 26 bénévoles déjà très actifs sur le secteur de Deuil-la-Barre et Montmorency, et de deux opérations logements à Deuil-la-Barre. Des réunions de sensibilisation et des actions de prospection sont d'ores et déjà en cours. L'accompagnement de locataires a été préparé grâce à la formation des bénévoles, dans la perspective de l'inauguration des premiers logements en janvier 2021.

Afin d'assurer le fonctionnement de la structure, un recrutement a été lancé et est devenu effectif en janvier 2021.

• Se former malgré la distance

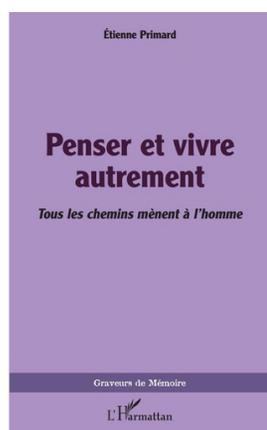
7min05 – Intervenant : Patrick Sevin, bénévole SNL Paris – Montage : Cécile Brissard



Patrick, bénévole SNL, présentant les enjeux du mal-logement aux nouveaux bénévoles

Très peu de réunions en présentiel étant possibles en 2020, tout un **parcours de formation à distance** a été créé. Destiné aux nouveaux bénévoles arrivant dans le réseau, il se compose de vidéos animées par des salariés et des bénévoles de SNL départementales. Une attention particulière a été portée à la possibilité par chaque structure départementale de se servir de ce parcours formation, partiellement ou en totalité.

Pour autant, les bénévoles ne restent pas seuls face aux vidéos : des vidéo-conférences sont proposées afin que les bénévoles se connaissent entre eux et puissent poser des questions plus précises à l'équipe de formation.



• Penser et vivre autrement

Ce livre, écrit par **Étienne Primard**, un des fondateurs de Solidarités Nouvelles pour le Logement, est une invitation à se regrouper pour expérimenter de nouveaux styles de vie basés sur la frugalité heureuse et l'abondance relationnelle, à repenser nos valeurs, à ce que le nécessaire prime sur le superflu.

Cet ouvrage veut donner envie, faire naître des aventures humaines autour d'ententes fortes, dans le respect de la liberté de chacun et de sa propre dignité.

Livre publié aux Éditions L'Harmattan

• 4 ans d'accompagnement des réfugiés à Boissy-Saint-Léger

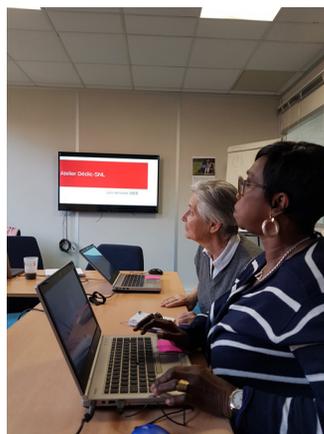


Bénévoles et locataires réunis autour d'un repas partagé

En 2016, la congrégation des Sœurs du Sacré Cœur a mis à disposition de SNL-Val-de-Marne une grande maison lui appartenant, à Boissy-Saint-Léger. Avec les bénévoles du GLS Plateau Briard, l'association a monté **un projet autour de l'accueil de réfugiés célibataires, en attente de relogement.**

Les locataires, de 12 nationalités différentes, ont participé à un **Conseil de maison**, pour une gestion commune de la maison, l'organisation d'activités culturelles, sportives, la résolution des problèmes inhérents à la vie en collectivité...

Entre formations qualifiantes, contrats d'alternance, CDD, CDI, université ou terminale pour obtenir un bac S, **29 réfugiés ont pu avancer dans leur parcours d'insertion** et trouvé une solution de relogement en résidence sociale ou en logement pérenne. Le projet prend fin avec le projet de vente de la maison mais les bénévoles sont déjà à la recherche de nouveaux lieux pour accompagner de nouvelles familles.



• Les soutiens au numérique se multiplient

Pour être un citoyen à part entière, ordinateurs et accès à internet sont indispensables. Mais les bénévoles et travailleurs sociaux de SNL constatent quotidiennement chez les locataires l'existence d'une fracture numérique, encore plus visible durant le confinement. Comment y remédier?

Les SNL départementales ont répondu en organisant des ateliers, en diffusant des tutoriels, en distribuant des ordinateurs... afin de rompre l'isolement numérique des locataires.

Atelier Déclic de SNL-Yvelines

ZOOM PARTENAIRES

• Renforcer l'accompagnement social de proximité

L'accompagnement social spécialisé s'inscrit dans une stratégie globale : centré sur la problématique du logement, il prend en compte des facteurs externes au logement influant directement ou indirectement sur le projet lié à l'habitat et sur les « capacités à habiter ».

Les travailleurs sociaux sont ainsi amenés à aborder avec les locataires la question des démarches administratives, de l'utilisation du logement, de la gestion budgétaire, des relations de voisinage, de l'insertion professionnelle, des relations familiales, de la santé et du relogement.

Pour mettre en œuvre cet accompagnement, Solidarités Nouvelles pour le Logement compte deux nouveaux partenaires, **Action Logement Services** et **Malakoff Mederic Humanis**. La **Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France (DRIHL)** et la **Fondation Abbé Pierre** apportent également un soutien sur l'accompagnement plus spécifique des réfugiés. Ces différents appuis ont été essentiels pour maintenir un accompagnement personnalisé de qualité et anticiper les difficultés provoquées par la crise sanitaire.

4. TÉMOIGNER ET INTERPELLER SUR L'URGENCE D'AGIR



Plus on est pauvre, moins on a accès au logement social. Les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 513€ ont environ 30% de chance de moins d'obtenir un logement social dans l'année que ceux dont le revenu mensuel est compris entre 1 026€ et 1 368€. Cette éviction du logement social accentue la précarité des ménages.

METTRE FIN A L'ÉVICTION DES PLUS PAUVRES DU LOGEMENT SOCIAL

Solidarités Nouvelles pour le Logement, le Secours Catholique-Caritas France, la Fondation Abbé Pierre, ATD Quart Monde, Habitat et Humanisme et l'Association DALO ont publié un rapport sur les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources et proposé 15 solutions pour y remédier selon 3 axes :

- **Agir pour des loyers et charges accessibles.**
- **Créer plus de logements sociaux.**
- **Renforcer l'effectivité du droit au logement.**

15 PROPOSITIONS POUR FACILITER L'ACCÈS AU PARC SOCIAL DES PLUS PAUVRES

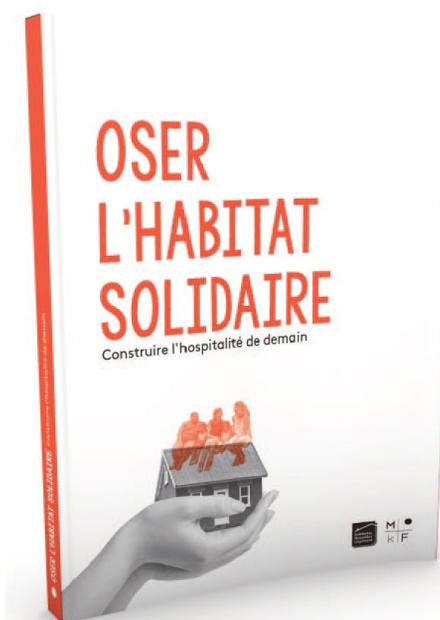
1. REVALORISER LES APL
2. CRÉER UN FONDS RÉGIONAL DE BAISSE DE QUITTANCE HLM
3. RENFORCER LES CONDITIONS D'APPLICATION DU SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (SLS)
4. MAÎTRISER LE COÛT DES CHARGES
5. ÉVALUER LES EXPÉRIENCES DE RECOMPOSITION DES LOYERS DU PARC SOCIAL
6. EXPÉRIMENTER LA QUITTANCE ADAPTÉE AUX RESSOURCES DU MÉNAGE
7. DÉVELOPPER ET MIEUX RÉPARTIR LE LOGEMENT SOCIAL DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS
8. FINANCER CHAQUE ANNÉE 60 000 PLAI AUX LOYERS PROCHES DES PLAFONDS APL
9. MOBILISER LA VACANCE ET L'OFFRE PRIVÉE À VOCATION SOCIALE
10. ACCÉLÉRER LE RELOGEMENT DES PUBLICS PRIORITAIRES
11. INFORMER ET ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS EN DIFFICULTÉ
12. FIABILISER L'OUTIL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
13. INTÉGRER AUX SYSTÈMES DE COTATION DES CRITÈRES DE RESSOURCES FINANCIÈRES DES MÉNAGES
14. FAIRE APPLIQUER LES OBLIGATIONS LIÉES AU RESPECT DES 25 % D'ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS HORS QPV AU PREMIER QUANTILE DE REVENU DES DEMANDEURS
15. ÉVALUER LES PROGRÈS ACCOMPLIS GRÂCE À UN INDICATEUR ANNUEL D'ACCÈS AU LOGEMENT DES PLUS PAUVRES

RÉAGIR AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE

Le confinement a provoqué des difficultés socio-économiques et en a accentué, au risque de voir des personnes sombrer durablement dans la précarité. Se sont ajoutés des changements structurels comme la réforme des APL, ou des difficultés conjoncturelles, comme l'accès de plus en plus difficile à certains services publics pour renouveler des droits.

Solidarités Nouvelles pour le Logement, à travers sa Commission Parole et Positionnement Public, a mené plusieurs actions. Son plaidoyer s'est appuyé en particulier sur l'expérience des travailleurs sociaux durant la crise. L'association a participé à deux collectifs - le **Pacte du pouvoir de vivre** et le **Collectif des Associations Unies** – avec pour objectif d'interpeller le Gouvernement sur les mesures indispensables à mettre en place, pour faire face à l'urgence sociale.

TEMPS FORT



OSER L'HABITAT SOLIDAIRE

Construire l'hospitalité de demain.

En 1988, les fondateurs de Solidarités Nouvelles pour le Logement développent un nouveau modèle porteur d'émancipation individuelle et de cohésion sociale : l'habitat solidaire.

Après plus de 30 ans d'action, nous avons souhaité partager cette expérience. Le résultat est un livre collectif, *Oser l'habitat solidaire*, qui donne la parole à celles et ceux, bénévoles et locataires, qui ont vécu l'habitat solidaire au quotidien. Leurs voix entrent en résonance avec celles d'économistes, philosophes, financeurs et acteurs du monde social.

L'ouvrage propose un état des lieux du mal-logement et s'attache à présenter les solutions à mettre en œuvre pour créer et améliorer l'habitat solidaire. Il nous invite à

réfléchir sur ce que devrait être la ville de demain.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de défendre et promouvoir une conviction qui a montré sa pertinence : **l'habitat solidaire est partie intégrante des solutions pour ceux qui défendent une société plus équitable.** La solidarité et la mobilisation de la société civile en seront les clés.

Avec les contributions de :

Pierre MADEC, Isabelle REY-LEFEBVRE, Christophe ROBERT, Laurent LACOTTE, Étienne PRIMARD, François MEEKEL, Monique ELEB, Gérard PAUL, Miriam MATTHIESSEN, Bertrand LAPOSTOLET, Laurence LAPLANE-RIGAL, Anne-Katrin LE DŒUFF, Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, FAIRE AVEC, Denis PRIMARD, Denis LAURENT, Iswann ALI BENALI, Agnès DEBOULET, Romain GALLART, Nicolas DÉTRIE, Charlotte MALVOISIN, Sophie GAGELIN, Robert PICARD, Marie BADIO, Baudouin DE PONTCHARRA

ZOOM PLAIDOYER

• Des réactions à l'actualité politique

Deux autres rendez-vous ont marqué l'année 2020 et suscité la mobilisation des bénévoles. Les **élections municipales** ont permis aux GLS d'aller à la rencontre des candidats, pour échanger avec eux sur les solutions disponibles localement pour lutter contre le mal-logement.

Avec **Finansol**, Solidarité Nouvelles pour le Logement, a également agi lors du **vote de la Loi de Finance**. Ce travail a conduit à :

- la pérennisation pour l'année 2021 d'un taux à 25% de réduction de l'impôt sur le revenu pour les investissements réalisés dans des PME, notamment agréées ESUS.
- relever de 10 000 euros à 13 000 euros le plafonnement global des avantages fiscaux applicable aux investissements dans les entreprises solidaires.

Ces deux mesures sont essentielles pour encourager les particuliers à participer au financement de SNL-Prologues, à travers sa plate-forme www.investirsolidaire.fr, et porter ainsi la création de logements d'insertion.

5. NOS RESSOURCES : ACTUALITÉS

• L'appel public à l'épargne de SNL-PROLOGUES

En 2020, SNL-Prologues a franchi un nouveau cap en lançant un appel public à l'épargne, invitant les particuliers à prendre des parts dans son capital. Cet appel public à l'épargne intervient dans un climat favorable, en raison d'une incitation fiscale de 25% pouvant convaincre de nouveaux épargnants de rejoindre la coopérative.

Pour réussir cet appel public à l'épargne et le partager le plus largement possible, SNL Prologues a créé une nouvelle plate-forme, www.investirsolidaire.fr, qui informe les souscripteurs des conditions et avantages de la souscription. La Foncière a également lancé une campagne via le site Lita.co qui permet d'investir en ligne dans des entreprises à vocation sociale, sociétale ou environnementale.

Enfin, elle a pu compter sur le relais des bénévoles et des SNL départementales qui ont très largement contribué à la notoriété de la campagne.

Le résultat pour cette première année d'appel public à l'épargne montre clairement que la foncière solidaire SNL correspond aux attentes d'investisseurs solidaires:

- **235 particuliers** investisseurs solidaires pour un montant de **1 228 700€**,
- dont 40% via Lita.co et 60% en direct via investirsolidaire.fr,
- soit **près du double de personnes** qui ont choisi de donner du sens à leur épargne avec SNL !



• Une Fondation au service du mouvement SNL

La Fondation



La Fondation abritée SNL, sous égide de la Fondation Abbé Pierre, a vu le jour à la fin du mois de décembre 2019. C'est l'aboutissement de plus d'un an de travail et de concertation entre les différentes parties prenantes. La Fondation SNL doit permettre, en s'appuyant sur le plus grand nombre, de renforcer et de démultiplier l'impact du mouvement, pour faire du droit au logement une réalité pour tous.

Sa mission est de favoriser et soutenir le développement de tout organisme concourant au logement et à l'accompagnement de personnes en difficulté, et de porter une attention particulière aux actions innovantes, aux modes d'habiter solidaires et au pouvoir d'agir des habitants.

La Fondation SNL a vocation à soutenir des projets portés par les associations SNL en permettant d'élargir ses sources de financement. De par son cadre légal, elle constitue également un outil privilégié pour amorcer la stratégie grands donateurs conformément aux axes retenus par le Conseil d'administration. En 2020, c'est déjà près de 100 000 euros qui ont été collectés.

Retrouvez l'intégralité du rapport financier sur notre site Rubrique Nous connaître > Publications

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ils nous soutiennent et nous les remercions.

> Partenaires institutionnels et publics

- Agence Nationale de l'Habitat
- Conseils départementaux de Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise
- Directions régionales et départementales en charge de l'hébergement, du logement, des territoires et de la cohésion sociale
- Caisse de Garantie du Logement Locatif Social
- Ministère en charge du logement et de l'habitat
- Région Île-de-France
- Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication)
- La Ville de Paris, les Communautés de Communes et Communes dans lesquelles SNL est implantée

> Partenaires privés

- Aéroport De Paris
- AG2R la Mondiale
- AMUNDI Investissements Solidaires
- Artemis Courtage
- BNP PARIBAS Investissements Solidaires
- Caisse d'Épargne Ile-de-France
- Club Hervé Spectacle
- Crédit Coopératif
- ECOFI Investissements Solidaires
- EDF Solidarité Île-de-France
- Fondation Abbé Pierre
- Fondation ADP
- Fédération Française du Bâtiment
- Fondation Banque Populaire Rives de Paris
- Fondation Bruneau
- Fondation du Patrimoine
- Fondation FFB
- Fondation des Promoteurs Immobiliers
- Fondation Georges Hourdin
- Fondation l'Oréal
- Fondation Macif
- Fondation Sainte-Geneviève
- Fondation Saint Gobain
- Fondation SOMFY Les Petites Pierres
- Fondation Vinci pour la Cité
- Fondation Truffaut
- Société d'Investissement de France Active
- Groupe La Poste - Réseau Alliance Dynamique
- Hexagone Finance
- La Banque Postale
- La Mie de Pain
- Lilo
- Mandarine Gestion Investissements Solidaires
- Malakoff Médéric Humanis
- MKF éditions
- NATIXIS - MIROVA Investissements Solidaires
- Nexity Non-Profit
- Talents et Partage
- SOLIFAP
- Société Générale
- Tediber
- Terreal
- Véolia
- VELUX

> Autres partenaires

- Action Logement Services
 - Association DALO
 - Bailleurs sociaux
 - Caisse des Dépôts et Consignations
 - Centre Français des Fonds et Fondations
 - Collectif des Associations Unies
 - Don en Confiance
 - EPNAK
 - ESSEC
 - Espace bénévolat
 - FAPIL et les associations adhérentes
 - Ordre des Architectes
 - FAS
 - FINANSOL
 - FNARS Île-de-France
 - Fondation pour un Habitat Solidaire
 - France Bénévolat
 - HOPE - Grenoble INP
 - Logétudes
 - NEOLOGIS - Habitat Solidaire Normand
 - Passerelles et Compétences
 - Plan Bâtiment Durable
 - SOLIHA
 - les SIAO
 - UNAF0
 - URIOPSS
- Et les autres partenaires souhaitant rester anonymes.*

> Contacts et organisation en 2020

Ce rapport d'activité est commun à toutes les structures de Solidarités Nouvelles pour le Logement :

SNL Paris

173, avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris

SNL Yvelines

Le Campus - Bat 1 - 6, rue Jean-Pierre Timbaud
78180 Montigny-le-Bretonneux

SNL Essonne

24, rue de l'Alun - 91630 Marolles-en-Hurepoix

SNL Hauts-de-Seine

51 avenue du Marchal Joffre - 92000 Nanterre

SNL Val-de-Marne

35, rue du Chemin Vert - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

SNL Val-d'Oise

91, rue Haute - 95170 Deuil-la-Barre

SNL-Union, SNL-Prologues, Fonds de dotation

3, rue Louise Thuliez - 75019 Paris

SNL Paris	SNL Yvelines	SNL Essonne	SNL Hauts-de-Seine	SNL Val-de-Marne	SNL Val-d'Oise
19 salariés 220 bénévoles	9 salariés 306 bénévoles	32 salariés 415 bénévoles	6 salariés 130 bénévoles	9 salariés 224 bénévoles	1 salarié 26 bénévoles
Président > Laurent de VERDIÈRE puis Fabrice ANTORE* Déléguée générale > Maude FERAL	Président > Bertrand CHANZY Directeur > Thomas BERTAUD	Président > Françoise BASTIEN puis Marie-Claire BIDAUD* Directeur > Jean-Marc PRIEUR	Président > François BAUFINE-DUCROCQ Directrice > Carole BARTOLI	Président > Jean-Christophe BRELLE Directeur > Laurent PERL	Président > François SIGWALD Salariée > Marie TASSAN-GOT*
SNL-Union** Président > Baudouin DE PONTCHARRA Directrice > Gwenaëlle DUFOUR Structure qui fédère les associations départementales 5 salariés - 3 bénévoles					

*Depuis 2021



**Le Conseil d'administration de SNL Union est composé de représentants bénévoles de chaque SNL départementale, d'un représentant de SNL-PROLOGUES et des référents des commissions rattachées au CA : la Commission Développement, représenté par Baudouin de Pontcharra, la Commission Finance, représentée par Gérard Paul et la Commission Parole et Positionnement publics représentée par Gérard Vauléon.

A noter: le montant annuel brut des 3 salaires des principaux cadres dirigeants pour 2020 est de 197 184€.

> Une fiabilité reconnue

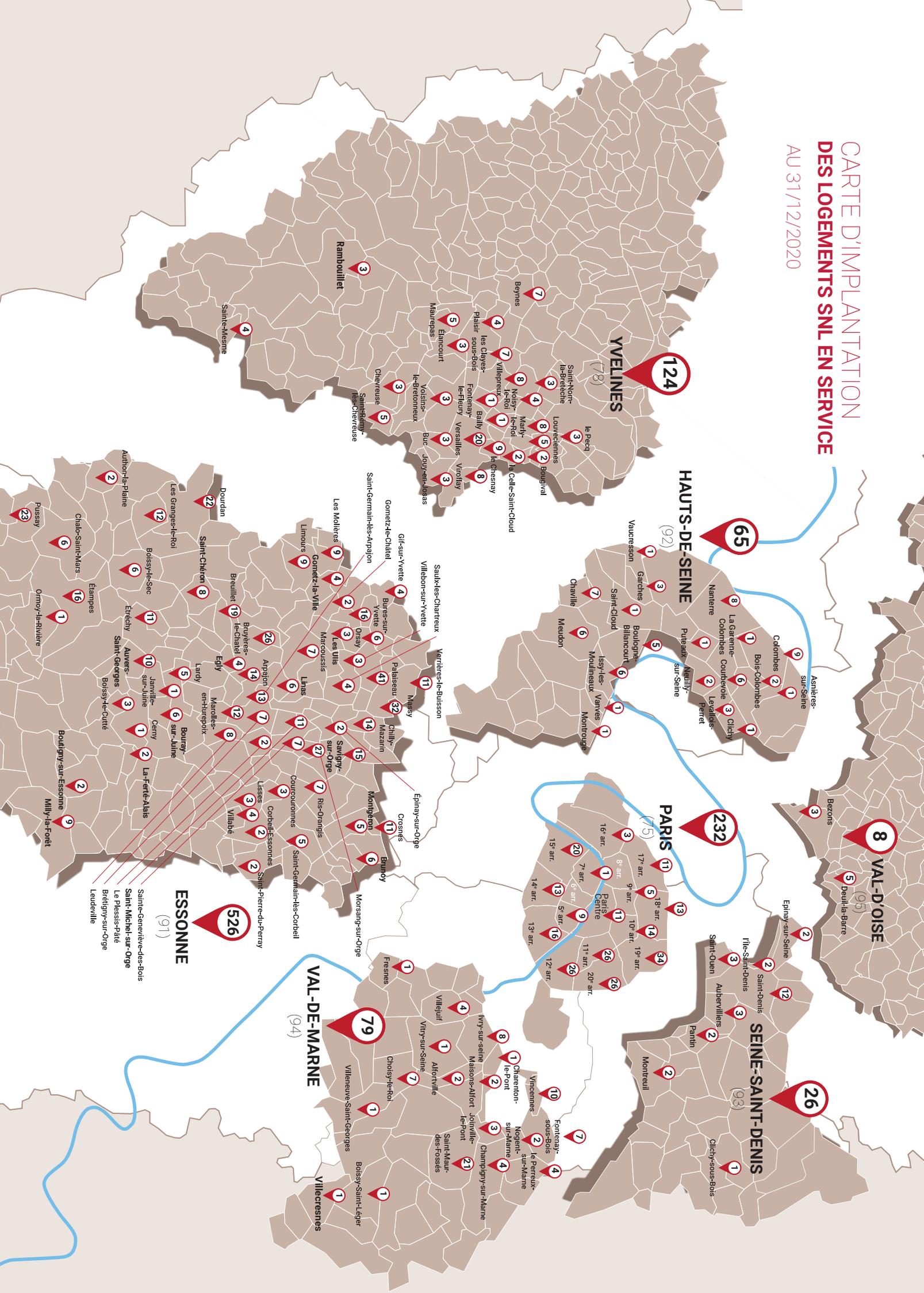
Solidarités Nouvelles pour le Logement et sa foncière SNL-Prologues disposent :

- du label Finansol, distinguant les investissements transparents et solidaires
- de l'agrément préfectoral Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
- de l'agrément ministériel Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion
- du label Don en Confiance délivré par le Comité de la Charte
- de l'agrément ingénierie sociale, financière et technique
- de l'agrément intermédiation locative et gestion locative sociale



CARTE D'IMPLANTATION DES LOGEMENTS SNL EN SERVICE

AU 31/12/2020





Merci...

à tous les particuliers et partenaires, qui donnent,
ouvrent un livret AGIR, confient un logement,
souscrivent à SNL-PROLOGUES, s'engagent...
et contribuent à la réussite de notre projet.



Pour tout renseignement :

Fédération des associations

Solidarités Nouvelles pour le Logement

SNL-Union - 3 rue Louise Thuliez - 75019 Paris

01 42 41 22 99 - contact@solidarites-nouvelles-logement.org



www.solidarites-nouvelles-logement.org